

L'islam en questions et réponses

Superviseur général:
Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

22912 - Il a commis un péché et ne sait pas ce qu'il faut faire après

question

Une personne a commis un péché consciemment. Elle en a subit une crise de conscience qu'elle ne peut décrire à personne. Que faut il qu'elle fasse?

la réponse favorite

Louanges à Allah

Le musulman n'est pas tenu de confesser ses péchés devant quelqu'un. Cela ne lui est pas recommandé. Bien au contraire, il doit observer la discrétion et ne pas se déshonorer. L'impact du péché sur le cœur du musulman doit être tel qu'il l'empêche de dormir et l'incite au repentir sincère. Il ne suffit pas qu'il soit conscient de commettre un péché; il doit être tellement conscient de la surveillance divine à son égard qu'il évite d'y tomber. Si Satan l'y pousse, il doit regretter ses actes, les cesser immédiatement et se résoudre à ne plus récidiver. C'est en agissant de cette manière que le musulman réalise ce qu'Allah veut de sa part en matière de repentir sincère. Il ne doit pas désespérer de la miséricorde d'Allah Très Haut ni exclure qu'Il lui pardonne son péché et l'assiste à se repentir. En effet, Satan s'efforce à entraîner le musulman dans la désobéissance envers Allah et veille à obstruer devant lui les portes du repentir.

Le musulman, sincèrement repenti, peut devenir meilleur que ce qu'il était avant son entrée en désobéissance. Le repentir sincère lui aurait, dans ce cas, ouvert les yeux sur des choses qui lui avaient échappé. Aussi met il fin à la mauvaise compagnie qui lui avait facilité l'entrée en désobéissance. Il cesse de voyager dans les pays où sévit la débauche et la licence et où il avait commis ses péchés. Il cesse encore de regarder et d'écouter ce qu'Allah Très Haut a interdit en matière de films, de chants et de musiques. Peut être avait il perdu de vue tout cela et que le repentir sincère sera le déclic qui lui inspirera le retour à l'observance de l'ordre d'Allah Très Haut.

L'islam en questions et réponses

Superviseur général:

Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

Le musulman peut ,avant de tomber dans la désobéissance, perdre de vue la surveillance divine dont il fait l'objet. Car s'il demeurerait en parfaite conscience de cette surveillance , il n'y serait pas tombé. Qu'il s'efforce alors, tout en étant en état de désobéissance , de se souvenir qu'Allah Très Haut le voit et que les anges aussi le voient et qu'Allah, le Puissant et Majestueux peut en ce moment précis où il baigne dans la désobéissance , lui donner la mort...Comment dès lors va-t-il rencontrer son Maître dans l'au-delà?

Si Satan s'empare du musulman avant et pendant la désobéissance, que le musulman sache, après coup, qu'Allah Très Haut tend Sa main dans la nuit pour permettre à ceux qui Lui ont désobéi pendant le jour de se repentir et qu'Allah Très Haut se réjouit du repentir de Son fidèle serviteur bien qu'étant celui qui le lui a inspiré et facilité et étant le Riche et Transcendant qui se passe du repentir de ce fidèle serviteur.

Que le musulman craigne Allah, son Maître, et regrette ses actes de désobéissance, décide de ne pas récidiver, multiplie les actes d'obéissance et améliore ses fréquentations et compagnons. Il ne lui est pas permis de dévoiler ses actes de désobéissance devant personne. Qu'il rende son repentir sincère envers Allah Très Haut seul, tout en veillant à l'accomplissement des prières avec les autres fidèles à la mosquée et à la fréquentation des séances d'enseignement.

Nous demandons à Allah Très Haut de nous assister tous à faire ce qu'Il agrée et de nous faciliter l'engagement dans les voies du bien.

Allah est celui qui guide.